

que leurs frères déportés à l'étranger. Combien d'entre ces derniers, en effet, dans leurs longues et pénibles pérégrinations, ont péri de privation, de misère et de faim, soit dans les cales des navires anglais, soit au milieu des forêts inconnues, soit à la porte des villes américains ? Combien d'autres ont usé le reste de leur misérable existence à la recherche des membres dispersés de leur famille ? Dans ces conditions, le développement était impossible ; et quand ils ont pu enfin, après des années de tortures morales et de privations physiques que Dieu seul connaît, trouver au soleil un coin de terre pour s'y fixer, soit en Europe, soit dans la Méditerranée, soit à l'Amérique du Sud, soit à la Nouvelle-Angleterre ou dans quelques îles de l'Atlantique, ils se sont rencontrés souvent dans des conditions où, pour un grand nombre, l'espoir et le droit de laisser des enfants de leur race était interdit, étant des maris séparés de leurs épouses ou des enfants de la même famille réfugiés dans un même établissement. Ensuite ils se sont mêlés plus ou moins aux habitants des lieux où ils ont été jetés ; de sorte qu'il est impossible aujourd'hui, de parvenir à une connaissance exacte ni même approximative du nombre de leurs descendants dans les diverses parties du globe.

Cependant à la LOUISIANE, dans les paroisses de *St. Jacques* et de *l'Ascension* [1] ; à SAINT-DOMINGUE ou HAÏTI, dans la petite ville de *Bombardapolis* ; en FRANCE, dans la paroisse d'*Archigny*, arrondissement de Chatellerault, et à *Belle-Isle en Mer* ; dans le MAINE..... Etats-Unis..... vis-à-vis du comté Victoria ; aux îles SAINT-PIERRE et MIQUELON ; sur les côtes du LABRADOR ; à TERRE-NEUVE et au CANADA, dans les paroisses de *l'Acadie*, de *Saint-Jacques* et surtout dans le comté *Bonaventure*, ils se sont moins qu'ailleurs mêlés aux habitants originaires, et l'on pourrait trouver la somme approximative de leurs descendants. Dans les autres paroisses du Canada, où ils sont disséminés en assez grand nombre, à la Guyane, à l'Île-Corse, dans les autres parties de la France, des Etats-Unis et des Antilles, ils n'ont pas conservé leur identité. Aidé des recherches laborieuses de M. Rameau, j'ai pu arriver à un résultat assez exact de la population des Acadiens établis autour du Golfe Saint-Laurent.

Au Labrador, sur une population de 1,900 Français, les Acadiens comptent pour plus des deux tiers, j'ose-ais dire pour la presque totalité ;

[1] Ces paroisses sont situées dans le canton de *La-Forche*, vingt lieues au-dessus de la Nouvelle-Orléans. Voir *Vue du Mississipi*, p. 51.